



A. Me

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Exploitation d'un service de vélo-taxi – principe d'une délégation de service public

Séance du 27 juin 2019

Convocation du 21 juin 2019

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept juin à 19 h 42, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt et un juin se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, MM. Philippe Tastes, Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, MM. Bruno Philippe, Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, M. Xavier Tamby, Mmes Sakina Bohu, Catherine Lequeux, M. Thibault Hennion, Mme Catherine Arnould, MM. Benjamin Lanier, Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés :

Mme Monique Pourcelot par Mme Chantal Brault,
Mme Claire Vigneron par M. Jean-Philippe Allardi,
M. Thierry Legros par M. Christian Lancrenon,
M. Othmane Khaoua par M. Philippe Laurent,
Mme Claire Beillard-Boudada par Mme Roselyne Holuigue-Lerouge

Etaient absents non représentés :

M. Timothé Lefebvre,
Mme Sophie Ganne-Moison

Secrétaire de séance :

Mme Pauline Schmidt

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 27 juin 2019

OBJET : Exploitation d'un service de vélo-taxi – principe d'une délégation de service public

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Florence Presson,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1411-1 et L2121-29,

Vu le rapport de présentation sur le projet de délégation du service public d'exploitation d'un service de vélo-taxi,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 11 juin 2019,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE de la communication qui lui a été faite du rapport de présentation sur le projet de délégation du service public d'exploitation d'un vélo-taxi.

APPROUVE la création d'un service public de vélo taxi.

APPROUVE le principe de la délégation du service public d'exploitation d'un service de vélo-taxi sous la forme d'affermage pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} mars 2020.

APPROUVE les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport de présentation, étant entendu qu'il appartiendra au maire ou son représentant d'en négocier les conditions précises conformément aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

AUTORISE le maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette procédure.

PROCEDE à l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission de délégation de service publique (CDSP).

- à l'unanimité

DECIDE de ne pas voter à bulletin secret.

Vu les candidatures de Mme Isabelle Drancy, M. Patrice Pattée, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Philippe Tastes, Mme Sakina Bohu, M. Hachem Alaoui-Benhachem, membres titulaires,

Vu les candidatures de Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Catherine Arnould, Roselyne Holuigue-Lerouge, Pauline Schmidt, Sophie Ganne-Moison, membres suppléants,

DESIGNE en qualité de membres titulaires de la commission de délégation de service public :

- Mme Isabelle DRANCY,
- M. Patrice PATTEE,
- Mme Sylvie BLERY-TOUCHET,
- Philippe TASTES,
- M. Hachem ALAOUI-BENHACHEM.

DESIGNE en qualité de membres suppléants de la commission de délégation de service public :

- Mme Monique POURCELOT,
- M. Jean-Pierre RIOTTON,
- Mme Catherine ARNOULD,
- Mme Roselyne HOLUIGUE-LEROUGE,
- Mme Sophie GANNE-MOISON.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Philippe Land", is written over the text "le maire". The signature is stylized and includes a horizontal line at the end.

